

VII.

Le Séminaire de Québec a remis complètement et entièrement à l'Archevêque de Montréal l'administration des finances de l'Université à Montréal. Mgr. Paquet, Recteur de l'Université, écrivait au Vice-Recteur l'Abbé J. B. Proulx le 25 août 1889, " Par le fait de la nomination du nouveau Vice-Recteur, le Séminaire a abandonné l'administration financière de la Succursale, le jour même de cette nomination. Par conséquent, vous pouvez prendre possession de la maison et de tout ce qu'elle renferme, et administrer le tout au nom de la Succursale, ou de Monseigneur l'Archevêque de Montréal. "

Puisqu'il en est ainsi, puisque l'Archevêque de Montréal a la charge et le devoir d'administrer, pourquoi lui refuserait-on le droit, pourquoi gênerait-on sa liberté, de prendre les moyens qu'il juge être les meilleurs pour faire réussir cette administration ? (Lettre des Evêques, 4 novembre 1891, Numéros V-IX).

Or le moyen qu'il propose est le meilleur pour ôter de dessus ses épaules un fardeau qui finirait par l'écraser.

Il est le meilleur pour inspirer confiance aux intérêts divers et aux diverses nuances d'opinion qui existent, nécessairement, dans un aussi vaste district que celui de Montréal.

Il est le meilleur pour attirer à l'Université des ressources pécuniaires et des sympathies substantielles.

Il est le meilleur pour mettre l'Université Catholique en état de lutter avec les Universités protestantes qui nous environent.

Il est le meilleur pour empêcher, à Montréal, la fondation d'une Université laïque, qui s'y établira infailliblement, si l'Université Catholique ne réussit pas, pécuniairement parlant.

Bien plus, il est le meilleur au témoignage du Séminaire de Québec lui-même. Car, en 1887, le Séminaire avait fait approuver par la Législature de la Province de Québec un syndicat financier dans le genre de celui dont il s'agit actuellement, lequel cependant, pour des raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, n'a pu fonctionner.

Ce qui était bon pour le Séminaire de Québec ne peut être mauvais pour l'Archevêque de Montréal, surtout lorsque le nouveau projet offre, sur le syndicat organisé par le Séminaire de Québec, des garanties bien supérieures pour l'influence et l'action de l'autorité épiscopale.